

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°80/2016

OBJET : DOTATION CANTONALE 2015 - REVISION

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 8

Pouvoirs : 3

Votants : 19

SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 8 décembre 2016, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjointes,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN, Jean-Pierre MAURIN, Christian FARALDI qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Annie BARBIER, Théodore PAPPALO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur Emile BEZZONE, Premier Adjoint délégué aux travaux, Rapporteur, rappelle que par délibération du 17 septembre 2015, le Conseil Municipal a sollicité auprès du Président du Conseil Départemental, l'attribution de la subvention au titre de la Dotation Cantonale 2015, pour deux opérations :

- réfection totale du tronçon de la Traverse Saint Jaume entre le chemin de l'Hubac et le chemin du Caroubier
- réfection totale du chemin du Vignal entre le chemin des Parettes et le chemin du Ranch.

Il expose que la traverse de Saint Jaume doit faire l'objet d'une ouverture de tranchée pour une extension de réseau d'eau potable. Il est donc nécessaire d'attendre la fin de la réalisation de ces travaux avant de procéder à la réfection totale de l'assiette. Pour ce qui concerne le chemin du Vignal, les travaux ne pourront être réalisés qu'en 2017.

Monsieur Emile BEZZONE propose donc à l'assemblée de modifier la demande d'attribution de la Dotation Cantonale 2015.

Cela consiste à reporter les projets de réfection totale des deux voies précitées et de les remplacer par la création d'un parking de 60 places avec bac de récupération des huiles de surface au quartier de l'Hubac.

Un marché à procédure adaptée a été lancé le 30 octobre 2015 avec date de remise des offres le 18 novembre 2015. Après négociation, l'engagement a été signé le 11 janvier 2016 pour un montant de 259.264,15 € HT.

Cette opération a bénéficié d'une subvention au titre de la répartition des amendes de police pour un montant de 56.672 €.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Montant des travaux HT	259.264,15 €
Subvention produit des amendes de police	56.672,00 €
Dotation cantonale 2015	46.260,00 €
Part communale HT	156.332,15 €
Total HT	259.264,15 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint, Rapporteur, entendu et après en délibéré :

APPROUVE le changement du programme de réalisation des travaux ci-dessus mentionné,

MODIFIE le plan de financement comme proposé ci-dessus,

SOLLICITE l'accord de cette modification auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental au titre de la Dotation Cantonale 2015,

PRECISE que les montants correspondants ont été inscrits au budget, article 2315-601.

16 Votes POUR

3 ASTENTIONS (Jean-Louis MILLO / Jean-François PIOVESANA / Aline ZANI)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

